



Commission cantonale de la famille
c/o OAIS
Rue de Lyon 89-91
1203 Genève

N/réf. JB-nt

Genève, le 8 mars 2021

Commission cantonale de la famille (CCF)
Rapport d'activité législature 2018-2023
2e année
(1er décembre 2019 au 30 novembre 2020)

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20);
- Article 8 du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01);
- Article 3 du règlement instituant une commission cantonale de la famille, du 26 juillet 2000 (RComFam; J 5 03.06).

II. Compétences de la commission

Pour rappel, la CCF a reçu pour mission :

- d'assister le Conseil d'Etat dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique familiale du canton;
- de favoriser la complémentarité et la coordination des activités, des équipements et des projets des divers acteurs, publics et privés, de la politique familiale;
- d'assurer le suivi de l'évolution des réalités familiales et de définir, le cas échéant, les nouveaux besoins que devrait couvrir la politique familiale;
- de donner des avis et de formuler des propositions sur toutes les questions générales relatives à la politique familiale.

Par ailleurs, la CCF devra développer et confier à divers services publics ou parapublics déjà chargés d'assurer la coordination dans des champs d'intervention ciblés (prévention et protection du milieu familial, aide financière, formation professionnelle), de même qu'à des experts ou organismes tiers, des mandats spécifiques, destinés à reconnaître formellement certaines compétences et à renforcer leur visibilité.

III. Activités de la commission

L'année 2020 aura été une année particulière au vu de la situation sanitaire. La CCF a quand même réussi à se réunir quatre fois en 2020 dont la dernière par vidéoconférence. Conformément à la demande de Monsieur le Conseiller d'Etat Thierry Apothéloz, les commissaires se sont mobilisés afin de produire :

- Une liste des pratiques les plus innovantes et/ou efficaces mises en œuvre à Genève ou ailleurs en faveur des familles et plus particulièrement des enfants avec un retour pour janvier 2020.
- Une liste des principaux besoins prioritaires non couverts à Genève en matière de politique familiale avec un retour pour novembre 2020.
- Un point de situation sur les typologies de la famille, avec l'objectif de déterminer la qualité de la réponse publique et parapublique en faveur de l'ensemble des familles du canton dans toute leur diversité. La CCF travaille encore sur ce point.
- Trois propositions de projets qui pourraient être mis en œuvre pour améliorer la politique familiale du canton avec un retour pour mars 2021.

Les commissaires ont recensé 51 pratiques innovantes et/ou efficaces répertoriées en cinq domaines d'action, soit :

- intégration et migration;
- soutien à la parentalité;
- lutte contre les discriminations liées au genre;
- protection en cas de violences;
- lutte contre la précarité économique.

La CCF a souligné dans son courrier à l'attention du magistrat que cette liste n'était pas exhaustive étant donné que la commission n'avait ni les ressources ni les connaissances pour aller examiner ce qui se fait dans toutes les communes et associations qui ne sont pas représentées au sein de la CCF.

La CCF a également élaboré une liste de 39 manques dans la politique familiale qui ont été répertoriés en cinq types de manquements, soit :

- les problèmes généraux;
- la précarité;
- les crèches et l'accueil parascolaire;
- la scolarité et la formation;
- un point "divers" avec notamment des aspects liés au logement, aux questions de l'intégration culturelle, de la fiscalité des familles, des différents aspects liés au divorce, etc.

La CCF a aussi :

- entendu le Professeur Eric Widmer sur les typologies de la famille. Sa présentation a débouché sur un débat très nourri qui a permis aux membres de la CCF d'avoir une partie d'analyse commune concernant les différentes typologies de la famille et son évolution ces dernières années;
- auditionné l'Association Avenir Familles qui fonctionne comme un observatoire des familles. Cette association travaille sur deux axes. Le premier est l'observatoire des familles qui fait partie de la faculté des sciences de la société. Le deuxième axe regroupe

des associations et des professionnels des familles. Avenir Familles publie des analyses sur la vie des familles réalisées par l'université et organise depuis cinq ans les Assises de la famille qui débouchent sur des actions concrètes.

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat est assuré par l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAS).

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- l'assistante organise les séances du bureau et de la plénière, soit en convoquant les membres par courriel et en prenant les procès-verbaux;
- les membres du bureau préparent, quant à eux, l'ordre du jour des séances plénières.

V. Frais de la commission

A. Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)

1670 francs.

B. Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)

Néant.

C. Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF)

Néant.

D. Remboursement de frais (art. 28 RCOF)

Néant.



M. Jean Blanchard
Président

Service adm CE (CHA)

De: Guerreschi Elena (DCS)
Envoyé: jeudi 25 mars 2021 09:24
À: Service adm CE (CHA)
Cc: Maffia Aldo (DCS); Stroot Natacha (DCS); Adly Hossam (DCS); Berclaz Michel (DCS)
Objet: Séance du CE du 31 mars 2021 - point 5 - affaires administratives - Rapport d'activité de la Commission cantonale de la famille (décembre 2019 - novembre 2020)
Pièces jointes: Rapport_activite_CCF_2019-2020_vv.pdf
Importance: Haute
Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Chères et chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le rapport d'activité susmentionné à inscrire à l'ODJ de la séance du CE du 31 mars 2021, sous point 5 – affaires administratives.

Je vous en remercie par avance et vous souhaite une très belle journée.

Avec mes meilleures salutations.

Elena GUERRESCHI

Assistante administrative chargée des dossiers Conseil d'Etat et Grand Conseil

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale (DCS)

Secrétariat général

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 – Case postale 3965 - 1211 Genève 3
Tél. + 41 (0) 22 327 96 89 – Fax +41 (0) 22 546 98 56

